

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# G A S

Sans crainte, sans soucis, je ris, je suis Gascon :  
J'amuse les passants, et n'en blâmera-t-on ?



# C O N.

C'est moi qui déridant le front le plus sévère,  
Souvent par un bon mot apaise la colère.

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

Vol. I.

QUÉBEC, 31 MARS, 1858.

No. 5.

### Littérature.

#### DIX MILLE GUINÉES DE RENTE.

—Je vous dis, répliqua M. Huckaback indigné, que ce gentleman se nomme M. Tittlebat Titmouse, et je vous engage, dans votre propre intérêt à mesurer vos paroles :

—Puis-je du moins écrire un mot pour ces messieurs ? demanda Titmouse.

—Il y a une taverne à deux pas d'ici, répondit la vieille ; allez-y écrire votre lettre, puis apportez-la-moi. Demain, je la remettrai à son adresse, ajouta-t-elle en fermant la porte au nez des deux jeunes gens.

—Vieille taupe ! s'écria Huckaback en faisant un geste menaçant.

—Ce qu'il y a de mieux à faire, dit Titmouse, c'est d'aller prendre un verre de bière à la taverne et d'y écrire un petit mot. Cela vaudra mieux que de se disputer avec cette affreuse créature.

Il prirent effectivement ce parti, et allèrent rédiger en commun, et à grands efforts d'imagination, la lettre suivante :

« Messieurs Quirk, Gammon et Snap.

« J'ai lu dans le dernier numéro du *Sunday-Flash* que vous avez une affaire de la plus grande importance à communiquer au plus proche parent de feu Gabriel Tittlebat Titmouse. Eh bien ! c'est moi le plus proche parent. Mon ami Huckaback, ici présent, me servira de témoin. Comme je suis employé toute la semaine, je vous serai obligé de me donner de vos nouvelles, le plus tôt possible, au magasin de Tag-Rag et Cie, Oxford-street, no. 375, port payé.

« Votre dévoué,

TITTLEBAT TITMOUSE.

« Vous n'aurez pas affaire à un ingrat si la chose en vaut la peine. »

Lorsqu'ils eurent terminé cette élégante épître, dont nous avons supprimé les fautes d'orthographe, dans le seul but de la rendre intelligible, Titmouse et son ami la portèrent à la vieille femme, qui ne consentit à s'en charger qu'après de longs pourparlers, fort désobligeants de part et d'autre. Huckaback accompagna son ami jusqu'à son domicile, et se séparèrent dans une situation d'esprit bien différente de l'état d'excitation où il se trouvaient en se rendant à *Saffron-hill*, après avoir lu l'annonce du journal.

Après une nuit sans sommeil, Titmouse se leva pour aller à son magasin. En voyant sa figure tirée, ses yeux hagards et inquiets, les autres commis se mirent à le plaisanter et à lui adresser une foule de questions insidieuses ; et Titmouse ne put s'empêcher de leur dire qu'ils apprendraient probablement une grande nouvelle avant la fin de la journée. Alors les quolibets et les plaisanteries recommencèrent de plus belle.

Cependant les heures s'écoulaient sans qu'aucun message arrivât. Les yeux constamment tournés vers la porte du magasin, Titmouse attendait dans la plus cruelle anxiété que quelqu'un vînt le demander. Il ne pouvait tenir en place, et, sous le prétexte le plus futile, il allait de son rayon au comptoir, et du comptoir à son rayon. Témoignage de l'étrange conduite de son commis, M. Tag-Rag lui lança à plusieurs reprises des regards menaçants, et l'apostropha même d'une façon assez verte.

Enfin, vers midi, la voix sonore du garçon de magasin, placé en sentinelle auprès de la porte d'entrée, se fit entendre.

« On demande M. Titmouse ! » cria-t-il.

En entendant son nom, celui-ci devint aussi blanc que le calicot qu'il était en train

de montrer à une dame. Néanmoins, il parvint à maîtriser son émotion et se dirigea vers le comptoir, après s'être fait remplacer par un de ses collègues. A la porte du magasin, il vit un étranger qui le salua en disant du ton le plus poli :

« Est-ce à monsieur Titmouse que j'ai l'honneur de parler.

—« Oui, monsieur, » répondit Titmouse avec un trouble évident.

L'étranger salua de nouveau et fixa en même temps sur le commis un regard pénétrant. C'était un homme de trente-six à trente-sept ans, d'un extérieur distingué et d'une taille au-dessus de la moyenne. Il était vêtu très simplement, mais avec un certain goût. Sa physionomie intelligente avait une expression de bienveillance et de dignité.

« Vous avez laissé, hier soir, un mot à l'office de MM. Quirk, Gammon et Snap, dit-il à voix basse.

—Oui, monsieur, c'est bien moi, répondit Titmouse de plus en plus troublé.

—Je serais heureux, monsieur Titmouse, de causer avec vous en particulier pendant quelques instants.

—C'est que je crains... je ne sais si je puis m'absenter, balbutia le commis ; voici mon patron, » ajouta-t-il en voyant M. Tag-Rag qui venait du côté du comptoir ; je vais lui demander la permission.

M. Tag-Rag était un homme de petite taille et quelque peu corpulent. Il paraissait avoir cinquante et quelques années. Son visage, ravagé par la petite vérole, était encadré dans une paire de favoris qui s'avançaient à chaque coin de sa bouche large et sensuelle. Des yeux gris et ternes, bordés de cils blancs et dépourvus de sourcils ; un front bas et fuyant, un nez affreusement épaté, complétaient cette physio-

mie peu prévenante, et qui, d'ailleurs, était en parfaite harmonie avec le moral de M. Tag-Rag, homme ignorant, égoïste, vaniteux, et tyrannique au-delà de toute expression, dans sa petite sphère. En entendant appeler Titmouse, M. Tag-Rag, une plume derrière l'oreille et les mains dans les poches de son pantalon, avait suivi le commis, pour savoir qui pouvait ainsi le déranger de ses occupations.

— Monsieur lui dit Titmouse, voudriez-vous me permettre de m'absenter pour quelques instants ?

— Votre demande est absurde, et contraire aux habitudes de ma maison, vous le savez bien, répondit Tag-Rag d'un ton rude.

— J'aurais désiré, monsieur, dit poliment l'étranger, avoir un entretien particulier avec M. Titmouse, au sujet d'une affaire très-importante. Je me nomme Gammon, et je suis *solicitor*.

— S'il y a nécessité absolue... répondit Tag-Rag en subissant à contre-cœur l'influence du ton poli mais péremptoire de M. Gammon ; s'il y a nécessité absolue... je consens à me départir de notre règlement ; mais, vous comprenez, monsieur, que dans un établissement aussi considérable que le nôtre, une discipline invariable est la rigueur.

Puis, tirant sa montre et regardant Titmouse d'un air sévère, il ajouta : " Je lui accorde dix minutes, et il fera bien de ne pas rester plus longtemps."

M. Gammon salua légèrement Tag-Rag et sortit du magasin avec le commis.

— Demeurez-vous loin d'ici, monsieur Titmouse ? lui demanda-t-il.

— A quelques pas seulement, monsieur, répondit Titmouse, très-contrarié de conduire dans sa misérable mansarde un personnage aussi considérable ; mais, ajouta-t-il, peut-être ferions-nous mieux d'entrer dans la taverne voisine.

— Je préfère aller chez vous, monsieur Titmouse... Dites-moi, avez-vous en votre possession quelques souvenirs de famille, des lettres, des papiers ?

— Oui, monsieur ; j'ai quelques papiers, mais ils n'ont aucune valeur.

— Qu'en savez-vous ? Il est bon que j'en juge par moi-même, et nous n'avons pas de temps à perdre.

En arrivant dans la mansarde, M. Gammon s'assit devant une petite table, tira de sa poche un portefeuille et un crayon, et se mit à adresser une foule de questions à Titmouse au sujet de sa famille et de ses sou-

venirs d'enfance. De temps à autre, il prenait des notes. Titmouse était tout surpris de voir à quel point M. Gammon connaissait son histoire et sa généalogie. Sur la demande de M. Gammon, il alla chercher au fond de sa malle plusieurs lettres de très-vieilles date, quelques actes d'enregistrement et une Bible qui avait appartenu à son père. Sur quelques pages de cette Bible, ce dernier avait tracé plusieurs lignes d'écriture que M. Gammon examina fort attentivement. Il demanda ensuite la permission d'emporter ces divers documents pour les étudier à loisir avec ses associés. Mais Titmouse hésita à confier ces pièces, en alléguant la date récente de ses relations avec M. Gammon ; cependant il offrit de lui en faire des copies.

— Fort bien ! monsieur Titmouse, répliqua M. Gammon en rougissant légèrement. J'approuve votre circonspection. Gardez ces papiers avec le plus grand soin, car il n'est pas impossible qu'ils vous soient utiles un jour ou l'autre.

— Est-ce que vous ne pourriez pas me dire quelque chose dès à présent ? demanda Titmouse avec anxiété. S'agit-il d'un héritage ?

— Il s'agit d'une affaire litigieuse ; mon cher monsieur, et que vous savez qu'un procès est toujours incertain... dit M. Gammon avec un sourire vague.

— Ne me direz-vous pas au moins, monsieur, comment vous avez entendu parler de Gabriel Titmouse, mon père ?... c'était un pauvre ouvrier.

— Oui, en effet, c'était un pauvre ouvrier... mais il arrive parfois des choses si extraordinaires dans les familles.

— Alors... reprit Titmouse agité tout à la fois par la crainte et l'espérance ; il s'agit donc réellement d'un héritage ?

— Vous saurez tout lorsqu'il en sera temps, monsieur Titmouse, dit M. Gammon en se levant et en mettant son portefeuille dans sa poche. Il y a déjà près d'une heure que vous avez laissé le magasin, et je crains que votre patron ne vous fasse des reproches.

— Oh ! monsieur, est-ce que vous allez me quitter sans rien me dire à propos de l'affaire qui me concerne ?... Cela n'est pas juste.

— Je comprends votre curiosité, mon cher monsieur, répondit M. Gammon avec un de ses plus agréables sourires ; elle est très-naturelle, assurément ; malheureusement un motif impérieux m'oblige à garder encore le silence.

— Je le devine votre motif... je le con-

naissais ! répliqua Titmouse d'un ton sarcastique, mais sans que son placide interlocuteur en parût touché.

— Au reste, puisque vous avez levé le lièvre avec votre annonce dans le journal, je saurai bien découvrir la vérité.

— Si toutefois nous jugeons à propos de vous la faire connaître, dit M. Gammon d'un ton le plus calme. Voyez-vous, mon cher monsieur, continua-t-il, nous avons pour principe de ne jamais précipiter les affaires légales, mes associés et moi... Un procès n'est pas chose facile à conduire...

— Mais dites-moi au moins un mot... un seul, dit Titmouse d'un ton suppliant.

— Je regrette de ne pouvoir vous satisfaire, mon cher monsieur ; tout ce que je peux vous dire, c'est que nous nous occupons de vous, mes associés et moi, de la manière la plus active.

— Qui sait si ce n'est pas un piège que vous me tendez ! dit Titmouse furieux de n'avoir encore rien appris.

— Un piège !... vous n'y songez pas, monsieur ; vous êtes irrité en ce moment et je vous pardonne cette étrange insinuation, répliqua M. Gammon avec froideur.

— Oh ! je n'ai pas eu l'intention de vous offenser, monsieur, croyez-le bien, reprit Titmouse effrayé d'avoir été trop loin.

— J'en suis conyaincu, dit M. Gammon en prenant son chapeau. Au revoir donc, monsieur, car je veux pas vous mettre en retard... Ah ! un mot encore : à quelle heure êtes-vous libre dans la soirée ?

— À neuf heures et demie, environ...

— Eh bien ! nous nous reverrons, monsieur Titmouse.

— Ce soir ?

— Non, pas aujourd'hui... car nous avons un rendez-vous important ; mais si vous voulez bien prendre la peine de passer à notre *office*, demain soir entre neuf et dix, nous serons heureux de vous recevoir. Monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer," ajouta M. Gammon, qui sortit de la mansarde, suivi de Titmouse. Mais ce fut en vain que ce dernier l'accabla de questions, le pria, le supplia jusqu'au moment de leur séparation dans la rue, M. Gammon se contenta de faire des réponses évasives, et d'adresser des paroles obligeantes au pauvre commis consterné.

M. Titmouse se trouvait en retard d'une heure lorsqu'il arriva à son magasin. La première personne qu'il aperçut fut Tag-Rag, campé fièrement dans sa cravate blanche, sur le seuil de la porte.

(A Continuer.)

## Le Gascon.

QUÉBEC, 31 MARS, 1858.

## Revue Parlementaire.

Pendant que nos Législateurs sont occupés à courir la *prétentaine*; qui vers Niagara, qui chez nos voisins, les Yankees, qui vers le futur oasis du gouvernement, qui dans les bras de leurs épouses et de leurs enfants chéris, nous allons *repasser* et mettre sous notre verre l'amas confus de discours, d'actes, d'amendements à l'acte pour amender l'acte, etc., qu'a déjà produits la fécondité législatrice. Heureux si dans ce dédale inextricable nous pouvons trouver quelque léger fil pour nous conduire!

Nous nous plaignions l'autre jour du temps considérable que l'on consommait à répondre au discours du trône: "Quinze jours, disions-nous, voilà la mesure ordinaire." Mais nous nous sommes aperçus que nous avions complé sans notre Parlement; car ce n'est plus quinze jours, cette année, c'est un beau mois bien et dûment compté. Dites-nous maintenant si nous sommes bien plus avancés qu'il y a quinze jours. Dites-nous, le pays est-il dans un meilleur état? Les partis sont-ils moins chauds pour leurs principes qu'ils ne l'étaient auparavant? Le gouvernement a-t-il reçu du renfort? Enfin, a-t-on trouvé la *Pierre philosophale* ou le *mouvement perpétuel*? Non. Le pays n'a pas changé de condition. La profondeur de la neige est bien, il est vrai, moins considérable qu'il y a quinze jours, mais qu'est-ce que cela fait à la chose gouvernementale? Le gouvernement, ou plutôt le ministère n'est pas plus fort, quoique Bébé Piché l'ait caché sous son aile. Brown et sa meute n'ensont pas moins acharnés contre la *prétraille* et le Pape. "Mais, diriez-vous, peut-être, la représentation basée mathématiquement sur la population, vous appelez cela peu de chose? J'avoue bien que Brown a fait fausse amorce avec sa mesure, mais, avouez franchement, est-il un Bas-Canadien (même M. Taché) qui réellement ait cru que le rejet de cette question absurde et injuste exigeât beaucoup d'éloquence, d'esprit et de veilles? Nous ne le croyons pas. En effet, n'était-il pas suffisant d'en souffler seulement un mot pour voir tous les Députés du Bas-Canada et tous les gens sensés du Haut avec eux se lever en masse contre une telle injustice, et l'envoyer *ad Patres*? Il vaut donc aussi bien dire, que repousser cette mesure ce n'était pas la mer à boire. On peut encore avancer

que tout le temps qu'a siégé la Chambre, n'a été consumé qu'à discuter s'il fallait mettre un mot pour un autre (l'adresse), si les députés de la ville de Québec et de Lotbinière iraient faire une promenade hors du Parlement. Voilà un tiers de la session écoulé, et la double majorité, ce principe fondé sur la raison et la justice, en est à peu près au même point. Et la colonisation? Et les moyens de prévenir l'émigration? Et le chemin de fer intercolonial? Et le règlement sur les banques? Et la confédération des provinces? Et la question de la Baie d'Hudson? Les a-t-on déjà oubliées toutes ces questions si importantes pour nous, Canadiens? A quoi bon les proposer dans l'adresse si jusqu'ici les principaux débats n'ont roulé que sur des sujets inconnus à l'adresse? On nous accusera encore de faire grand usage de point d'interrogation et d'exclamation dans le but, dit-on, de faire de l'esprit. Nous le demanderons à nos lecteurs, les points d'interrogation que nous venons d'employer ne sont-ils pas nécessaires? Il faut que la langue leur démange beaucoup à ces gens-là pour les faire ainsi japper à propos de misérables virgules. O sainte sottise! voilà de tes coups! Revenons à nos moutons. Allons donc, Législateurs, *qui caspergiscimini*? Réveillez-vous! secouez l'apathie qui vous écrase! Ne nous laissez pas dire que le discours du trône n'est qu'une farce bien jouée, ou qu'il n'a été lancé que pour servir de pâture aux imbécilles.

— 423 —

## Un moine defroqué?

Voici comment M. Alley, dans un discours qu'il prononça dernièrement, parle du catholicisme et des prêtres: "En ma qualité de papiste, je proteste contre cette alliance de la religion et de la politique. L'homme politique et le prêtre ont deux missions séparées et distinctes. Quoique je sois convaincu que le christianisme soit la base de la liberté sociale, je ne pense pas néanmoins qu'aucun secte de chrétiens ait beaucoup fait pour la liberté civile. Les protestants pourraient-ils défendre tout ce qui a été fait au nom du protestantisme, et les catholiques de même pourraient-ils approuver beaucoup ce qui a été fait au nom du christianisme? Je crois que ni catholiques ni protestants ne pourraient le faire. C'est l'animosité religieuse qui fait pousser le cri de la représentation basée sur la population. On invoque cette question parce qu'on prétend que le Haut-Canada est gouverné par l'influence des prêtres du Bas-

Canada. Cependant, cette influence n'existe pas. Moi pour un, je répudie l'influence des prêtres, quoique je les respecte quand ils sont à leur place."

Que va dire le *Courrier* à la lecture de ce discours? Telle est la question que nous nous sommes fait à prime abord; mais le *Courrier* a trouvé un moyen de contenter ses lecteurs. Il se trouvait dans un terrible dilemme, lui qui proteste pour l'alliance de la religion avec la politique, et M. Alley qui nie cette alliance; il fallait ou blâmer M. Alley ou renier ce qu'il a dit tant de fois. Mais il paraît que le *Courrier* sait toujours se tirer des mauvais pas dans lesquels on le jette, il a toujours un moyen de les éviter. Par exemple dans ce cas-ci, il dénature toute cette partie du discours du Commissaire des Travaux Publics, et tient un silence obstiné. C'est une manière comme une autre de ne rien perdre de l'affection de M. Alley et de ne pas déplaire au clergé.

Allons! il y a trois mois le *Courrier* traitait le *National* d'impie, d'anti-catholique, et le menaçait d'excommunication, parce que celui-ci soutenait que le prêtre perdait son caractère sacré dès qu'il entrait dans la vie politique; qu'alors les journaux n'étaient pas plus tenu en respect envers eux qu'envers les autres hommes publics; que l'on pouvait contredire l'opinion d'un prêtre en politique sans encourir pour cela l'excommunication; qu'alors le prêtre devenait citoyen, et que comme tel il devait s'attendre à voir contrôler ses paroles et ses actes; et pour cela le *Courrier* faisait feu et flamme contre le *National*, le *Pays*, etc.

Mais pour M. Alley, qui aujourd'hui vient dire devant tout le Canada qu'il ne reconnaît pas au prêtre le droit de parler de politique, car dit-il, "l'homme politique et le prêtre ont deux missions séparées et distinctes," et le *Courrier* se tait, ne dit mot, se renferme dans son oratoire pour songer sur le néant des pensées humaines. M. Alley, qui, voilà trois mois paraissait si dévoué aux prêtres, qui partageait si fort les idées du *Courrier*, et méprisait si violemment celles du *National*, changer si promptement, quelle versatilité!!

Mais pourquoi s'étonner? Ne sait-on pas que M. Alley est ministre, qu'il a en main certain porte-feuille un peu rempli, et que le *Courrier* est toujours pour l'autorité établie et qu'il aime un peu les dragées qui sortent du porte-feuille du Commissaire des Travaux Publics.

Ce n'est pas tout, M. Alley va bien jusqu'à dire "qu'il ne pense pas qu'aucun secte de chrétiens ait beaucoup fait pour

“ la liberté civile. ” Mais, M. le Commissaire, vous avez oublié votre petit catéchisme qui vous dit formellement que les catholiques ne sont pas divisés en *sectes* mais unis invinciblement, que tous ont la même foi, les mêmes institutions religieuses. Mais dira le *Courrier*, il faut bien lui pardonner cela, il a tant d'occupation ce pauvre M. Alieyn qu'il n'est pas toujours maître de ses actions et de ses paroles. Nous nous en apercevons bien. Il est vrai qu'il a énormément de l'occupation ce M. Alieyn, donner ordres et contre-ordres aux ouvriers de l'Hôpital de Marine, faire démolir notre ancien Parlement et *conserver les fondations*, et ensuite veiller à ce que l'argent qu'il a mis sur la construction de la Douane ne s'engloutisse pas dans la poche du contractant avoué (nous disons avoué, parce que M. McGravy est le seul contractant aux yeux du public.) Si le *Courrier* lui pardonne, nous, nous pensons bien que ses constituants ne lui pardonneront jamais une telle insulte faite à leur religion. Comment ? nier que le christianisme ait fait du bien à la liberté civile, et cela à la face d'un pays catholique, d'un pays qui a reconnu depuis longtemps que sa religion était son seul soutien, que sans elle il se serait perdu infailliblement, oh ! cela est d'une insolence, d'une effronterie impardonnables. Voilà ce que M. Alieyn, ce religieux si sévère, cet homme si dévoué à la religion catholique vient dire aujourd'hui sur cette même religion. Et pour ne rien laisser à envier au très chrétien M. Brown, “ il répudie l'influence des prêtres ; ” quel catholique que ce M. Alieyn ! quel respect il a pour les ministres de la religion !

Si le *Courrier* persiste dans son silence, s'il ne reconnaît pas qu'il a dénaturé les paroles de M. Alieyn, alors on pourra dire qu'il y a quelque alliance secrète entre cette feuille et le Commissaire des travaux publics, qu'il y a un pacte, et que ni l'un ni l'autre ne peut le casser sans y perdre beaucoup.

Le “ *Fantasque* ” pousse au pied du mur.

Le *Fantasque* de jeudi dernier, dans un petit article à notre adresse, glisse une insinuation qui, pour être mensongère, n'en est pas moins propre à montrer l'esprit qui l'anime. Il n'avance rien moins que la correspondance qui nous était adressée de Montréal a été forgée au bureau du *Gascon*. Holà ! messieurs, assez pour le présent. Supposons que cette correspondance ait été faite à notre bureau (ce qui n'est pas), nous trouvons que le *Fantasque* n'a pas belle grâce de venir nous reprocher à tort des

actions qu'il se plaît, lui, à faire tous les jours. Si les correspondances du *Fantasque* ne sont pas forgées par ses rédacteurs, ce qui est très-vraisemblable, il nous en coûte beaucoup de lui dire que ses collaborateurs ne sont pas féconds.

Quand au mérite intrinsèque et littéraire de notre correspondant de Montréal, nous disons qu'elle vaut bien au moins l'histoire de l'Anachorète du *Fantasque*, pour ne citer qu'un article. Et puis, tenez, MM. les *Fantasques*, nous voulons bien en ces jours de grâce pousser la charité chrétienne jusqu'à vous prier de ne point vous imposer la triste besogne de calomnier de but en blanc ; c'est perdre votre temps et votre encre.

Nous reproduisons de la *Gazette* le petit article “ Feu ! Feu ! ” Les idées de notre *commère* sur l'enrôlement des Canadiens étant conformes aux nôtres, elle nous pardonnera bien ce petit vol :

“ Depuis quelque temps, il circule des bruits les plus étranges parmi notre bonne population : un souffle militaire semble faire battre tous les cœurs ; et les jeunes bambins de la cité, se croyant déjà sur le théâtre de la guerre occupés à égayer, “ rôti et dépecer les pauvres Cipayes au profit de l'humaine nation des anglais, “ laissent pousser leur moustache, marchent “ le corps droit, portent la tête haute, prennent des airs militaires, marchant les “ épées et les épaulettes, font admirablement bien la parade dans nos principales rues, et cela, bien entendu, au grand détriment d'une certaine classe de la société. “ Il paraît même que messieurs les avocats voyant leurs bureaux désertés par messieurs les *clerks*, veulent faire une pétition, “ bonne et valable, aux chambres basses et “ hautes, pour que les susdites chambres, “ par une “ exception à la forme, ” comprennent cette ardeur ennemie de Thémis.

“ La gloire militaire l'emporte, à ce qu'il paraît, sur la gloire de copier des *Déclarations* : c'est pourtant fort amusant, je “ vous l'assure ! . . .

“ Mais, je vous le demande, quel démon a “ fourré dans l'esprit (quand il en a) du ministre le projet ridicule de lever en Canada un régiment *galleux* ! pour l'envoyer “ périr sans honneur sur les bords du Gange ? “ Est-ce que le dieu Mars aurait déjà englouti dans ses larges flancs tous les enfants “ du sol britannique ? Est-ce que la féconde “ Irlande serait tout-à-coup devenue stérile ? “ ou bien *Madame Albert* voudrait-elle mettre à l'épreuve la fidélité de la *race infé-*

“ ricure ? Ma foi ! résoudra qui pourra ce “ difficile problème. Pour moi, je n'ai nulle “ envie d'aller me faire casser le cou, ni de “ me faire manger tout vivant par messieurs “ les Cipayes, encore moins d'aller prendre “ un bain dans les eaux régénératrices du “ Gange. Si encore cette guerre était une “ guerre de la civilisation contre la barbarie, “ de la religion contre le paganisme, passe. “ Mais lequel des deux peuples ou des “ cipayes ou des anglais est le plus civilisé “ ou le plus barbare, le plus chrétien ou le “ plus païen ? Si encore le drapeau de notre “ bonne Dame la *Queen* ne portait plus sous “ ses plis sombres le carnage, le meurtre et “ les assassinats comme ici en '37 : oh ! “ oh ! je dirais volontiers adieu à mes pé- “ nates, puis endossant le vilain habit rouge, “ je partirais joyeux, chantant :

“ Mourir pour l'Angleterre

“ C'est le sort le moins beau, le moins digne d'envie.”

“ Et je dépecerais pour ma part une centaine de cipayes, délivrerais et *clairverais* “ une autre centaine d'anglais, puis le diable “ ferait une fricassée avec le reste.” . . .

L'Avenir revomi par le Cocyte.

Maître “ Semeur Canadien ” de Montréal, dévôt comme de coutume, vient de nous prêcher la résurrection de l'Apôtre Pierre “ l'Av. l'ir,” mort dit-il, par accident. C'est excellent : a-t-on jamais vu pareille chose ?

Vraiment, on dirait qu'il ressuscite dans la Semaine Sainte, exprès pour faire ses *Pâques* avec son confrère le *Semeur*.

Si la *Patrie* vivait encore, comme elle s'écrivait dans toute l'amertume de son âme :

L'Avenir va renaître !

Et moi, je vais mourir !

On dit même que le susdit *Pierre* l'Avenir paraîtra une fois la semaine. C'est encore une consolation de plus. Quel courage ! Vaincre la mort ! . . . Je vous le demande, lecteurs, ne croyez-vous pas que les temps apostoliques vont renaître ? Oh oui ! Moi je le crois.

Son Précurseur, indigne de dénouer les cordons de ses souliers, l'ermite *Semeur Canadien* criera du fond du désert : “ croyez en lui. ” Mais peu croiront : car dans le siècle où nous vivons, le genre humain, plus impie que Babylone, verra le mort ressusciter, l'ermite du Jourdain vivre de sauterelles et prêcher la *vérité*, il ne croira pas encore.

Le tombeau de “ l'Avenir, ” comme la balme de Jonas, va revomir ce nouveau prophète sur les sables arides de la publicité

mais, cette fois Ninive ne se convertira pas. L'impie a pénétré le monde comme l'eau pénètre l'éponge.

Je crains que le pauvre diable ne trouve sur la terre que des épines à ronger.

Que les phénomènes naturels sont communs dans le siècle du progrès ! A peine a-t-on le temps de recommander un individu aux prières des fidèles qu'il renaît aussitôt comme pour se moquer de nous. C'est ainsi, par exemple, qu'au moment où S. M. l'Fantasque II. annonçait la mort de notre confrère l'Observateur, quelqu'un venait nous assurer que le pauvre ami n'était que malade d'une indigestion pécuniaire.

Nous serions quasi content s'il pouvait revenir à la santé : nous faisons presque tous les jours des vœux pour son rétablissement complet. Que le Seigneur l'ait en sa sainte garde.

### Chronique Citadine.

Nous aimons décidément les chroniques, nous : c'est un caprice comme un autre, et pourquoi nous en blâmerait-on ? Le Fantasque aime les dialogues, il en régale ses lecteurs, et personne ne s'en formalise ; pourquoi donc trouverait-on mauvais que le Gascon ait un penchant prononcé pour ce qui s'appelle chronique ? Ah ! s'il y avait une muse pour représenter ce beau genre, que nous l'invoquerions souvent !

L'autre jour, nous nous désolions amèrement dans la pensée que le Parlement étant interrompu, la chronique parlementaire se trouvait aussi interrompue, ipso facto. Nous allions déposer la plume, lorsque la fureur de faire des chroniques nous présente une pensée consolatrice : celle d'exercer notre ardeur chroniquistique sur notre bonne ville et ce qui s'y passe. Eh avant donc la chronique.

Parlons d'abord du temps et de la saison. Il n'est sans doute pas besoin de vous dire, lecteurs, que le dégel est commencé ; interrogez vos chaussures et le bas de vos pantalons au retour de la promenade, voyez l'état humide de nos rues, et vous conclurez d'une manière certaine sur l'état de la saison. Un correspondant de Montréal nous écrit que dans cette dernière ville les voitures d'été roulent joyeusement sur les pavés des rues. C'est une bonne nouvelle, et voici pourquoi : vous savez, lecteurs, que la Guêpe est d'une circonspection admirable, et qu'elle craint terriblement le climat ; réjouissez-vous donc, le printemps est revenu, et la Guêpe vivra !!!

Depuis que nos enrôleurs ne paraded plus dans nos rues pour amuser les badauds, il n'y a rien de nouveau ici, et les enrôleurs ont pris le parti de se caser dans des bureaux pour attendre, les bras croisés, qu'il vienne un pauvre diable s'engager dans le régiment par excellence, le régiment incomparable, le régiment enfin du Prince de Galles. Mais laissez-là le régiment sans égal, et revenons à nos moutons.

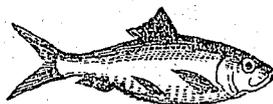
Nos lecteurs se rappellent l'indignation des citoyens, quand ils virent démolir les ruines du Parlement. Eh bien ! à l'heure qu'il est, ils ont fini de s'indigner, car il ne reste plus pierre sur pierre et de la défunte bâtisse. Ce sont de bons enfants que les

citoyens de Québec ; ils se fâchent un petit moment, ils menacent de leur petit bras, ils écrivent sur les journaux, font un peu de tapage, et si après cela on ne les écoute pas, ils rentrent dans leur état normal et pacifique. Voyez donc comme c'est charmant, comme c'est admirable, l'obéissance et la soumission !

« Ah ! vraiment  
Cadet Rousselle est bon enfant !

Le Semeur Canadien, qui a toujours des nouvelles fraîches, annonçait dans son dernier numéro que le Commissaire des Terres avait envoyé l'ordre de ne pas démolir les susdites ruines ; et remarquez que ce numéro est de vendredi dernier, et que ce jour-là, il ne restait pas grand'chose des ruines. . . Voyez-vous, c'est une rage qu'il avait d'annoncer quelque chose et de remplir la colonne des Faits divers.

Vous pensez sans doute, lecteurs, que c'était une pensée chimérique que de faire une chronique citadine : il faut avouer que les événements sont maigres et peu nombreux. N'importe, nous avons réussi, et voilà comme l'on réussit à faire. . . une chronique !



### Le Poisson d'Avril.

Aujourd'hui étant le dernier jour de Mars, il s'ensuit, lecteurs, de par la loi du Calendrier, que demain est le premier jour d'Avril. Or, vous savez que le premier jour d'Avril n'est pas comme tous les autres jours de l'année, c'est-à-dire qu'il a un caractère distinctif, à peu près comme le jour des valentins. Les valentins, vous le savez, sont des petits billets, sur lesquels on vous dessine des figures grotesques, que l'on vous envoie par la poste, ou, plus rarement, des lettres que les amoureux envoient ce jour-là à leurs belles, et sur lesquelles il n'y a que des paroles sacrées. Le poisson d'Avril est quelque chose de plus varié ; il y en a de toutes façons. Il y a d'abord ceux qui, comme les bons valentins, sont destinés aux belles : c'est un morceau de papier superfin sur lequel on représente un poisson aux mille couleurs ; le dit poisson tenant dans son bec ou dans sa bouche (choisissez,) une fleur quelconque, ordinairement une rose, et sous le dit poisson, sont écrits quelques vers, qui sont censés dire au poisson de porter à l'objet chéri la rose susdite. On comprendra facilement que ces sortes de messages sont toujours bien reçus, surtout quand ils sont envoyés délicatement. Il y a d'autres poissons, de véritables monstres marins, qu'on expédie à ceux qu'on veut blesser un tantinet. Il y en a enfin de toutes sortes et de toutes formes. Nous voici maintenant au plus drôle. Qui de vous, lecteurs, n'a pas mille fois en sa vie couru le poisson d'Avril ? Qui de vous ne l'a pas fait courir aux autres ?

Nous nous sommes souvent demandé pourquoi l'on choisissait surtout ce jour pour attrapper son monde. Nous en avons rejeté la faute sur l'habitude, le bon émissaire des caprices modernes. Cependant, tous les ans à pareil jour, l'on court et l'on fait courir le poisson : tous les ans, les gens sont toujours aussi empressés à croire les sornettes qu'on leur débite, et les faiseurs de tours sont toujours incorrigibles. Hélas ! quousqu' tandem . . .

Puissent donc cette année les crédules et les badauds d'une part, et les malins de l'autre, être moins nombreux. Du moins, le Gascon souhaite à ses lecteurs de ne pas tomber dans le panneau, et il leur conseille d'être sur leurs gardes.

M. P. Gauthier, celui qui n'est pas d'accord avec le Gascon sur la lecture de M. Darveau, est un homme, lecteurs, qui fera son chemin : d'abord il a plus que de l'audace, il a ce qu'on appelle du toupet, ensuite il est incommensurablement persévérant. A preuve de ceci, lisez ce qu'il nous adresse dans le National de Vendredi dernier.

M. Gauthier a l'art de bien défendre ses amis. Nous pensions qu'après sa longue épître que nous avons publiée, le vaillant homme nous laisserait tranquilles, et ne viendrait plus nous ennuyer, nous et nos lecteurs, de l'éternelle lecture de M. Darveau : mais nous comptions sans notre hôte. M. Gauthier est, comme nous vous l'avons dit, un homme de toupet et de persévérance ; notre réponse ne l'ayant pas satisfait, il nous envoya une seconde épître que nous nous sommes contentés de lire, et que, par pitié pour les imprimeurs et les lecteurs, nous avons envoyée au panier. Mais encore une fois, M. Pierre n'est pas homme à se ralentir : M. Pierre donc se fâche, en vrai malin qu'il est, réclame dans le National contre notre injustice, et s'écrit qu'il persiste à nous demander de publier sa lettre. Décidément, M. Gauthier s'insurge ! Mais nous, sans redouter le moins du monde l'insurrection, nous allons lui répondre une fois pour toutes.

M. Gauthier, daignez nous écouter : Nous avons assisté à la lecture de M. Darveau, nous savons ce qui en est ; nous avons nos deux oreilles ce jour-là : nous savons donc ce que M. Darveau a dit et ce qu'il n'a pas dit ; nos lecteurs le savent comme nous, et cela suffit. Maintenant que vous vous fâchiez, peu nous importe : ce qui nous importe, c'est de ne pas ennuyer nos lecteurs. Rappelez-vous ensuite que notre journal s'appelle Gascon, lisez son épigraphe,

son prospectus, et vous verrez que vos redites continuelles, que vos longues tirades ne conviennent pas à notre feuille, qui traite un genre ennemi du sérieux.

Nous persistons donc à refuser insertion à toute autre correspondance qui parlera de l'éternelle lecture.

O'est notre *dernier mot*.

### L'Heroïne de Chatauguay.

Sous presse pour paraître le 1er avril prochain, l'*Heroïne de Chatauguay*, par H. Emile Chevallier. Prix de l'exemplaire, orné d'un beau portrait du colonel de Salaberry, 1s. 3d. Adresser les demandes à M. J. Lovell, bureau du *Canada Directory*, ou au bureau du *Pays*.—Une déduction libérale sera faite à MM. les libraires. Prière aux journaux de reproduire cet avis.

Cet ouvrage mérite tout l'encouragement possible car c'est une œuvre nationale, et les œuvres nationales sont assez rares chez nous.

## Correspondance.

### Chronique Montrealaïse.

#### MM. LES COLLABORATEURS.

Deux choses bien distinctes, et formant entr'elles un contraste d'autant plus frappant, qu'elles sont incompatibles, viennent frapper de suite les regards attentifs du spectateur, qui essaie de saisir l'aspect actuel de notre bonne ville de Montréal.

D'un côté c'est la joie qui est presque générale, de l'autre c'est la tristesse qui n'a pour partisans qu'une seule classe d'individus, qui par leur conduite font exception à la règle.

L'on comprend facilement que le bonheur puisse être au dedans de tous les cœurs, lorsque l'on songe que l'on va bientôt revoir les beaux jours du printemps.

L'on devine clairement si l'on reporte son imagination au mois des Fleurs, que le jeune homme semble devenir plus vigoureux, que la jeune fille puisse apparaître plus vive et plus alerte, que le vieillard fasse des efforts, pour conserver les biens qui l'enchaînent à la vie, que le négociant ne semble pas tout à fait renoncer à courir les chances de la fortune, et qu'enfin le peuple n'essaie plus de jeter un coup d'œil sur un gouvernement dont la conduite justifie si bien ces vers :

"Ne faut-il que débiller

"La cour en conseillers foisonne,

"Est-il besoin d'exécuteur

"L'on ne rencontre plus personnes."

Mais ce qu'on ne comprend pas : ce qu'on ne devine pas, c'est qu'au milieu de

cette allegresse universelle il puisse se trouver une classe d'hommes, qui loin d'être joyeux soient au contraire triste, rêveurs et silencieux, Messieurs les Colloborateurs, la chose se comprend, attendez un moment et vous allez voir de vos propres yeux si on a droit d'être soucieux.

Je suis tenté de vous raconter les faits en riant. Mais badiner sur des tombeaux à peine fermés serait outrepasser les bornes, et je rentre dans le sérieux.

D'ailleurs Horace a dit :

"Si vous voulez me faire pleurer

"Commencez par m'en donner l'exemple."

Je ne pleurerai pas, car je l'ai déjà fait, et quand bien même je le voudrais, ce serait chose impossible, vu que je n'en ai aucunement l'envie.

Seulement je tâcherai de vous faire verser des larmes, quitte à terminer en riant si je ne réussis pas au début (ce qui du reste ne m'étonnerait aucunement). Or, donc la presse Montréalaise en déconfiture, et j'ajouterais même *insolvable*.

La littérature s'en va à grand pas et la position est critique.

"L'AVENIR" nous manque, et on a pour tout partage que le présent un peu pauvre et le passé assez triste.

"LA PATRIE" est en danger, et cependant l'on délibère!!!

"POLICHINELLE" sensible de nature et de caractère, a pris trop à cœur les injures qu'on lui a faites, et en vrai Polichinelle qu'il est, il n'a pu survivre à la douleur que lui causait son honneur blessé.

"LE PAYS" comme toujours, *pro domo suo*.

Enfin, cette pauvre "GUÊPE," malgré l'approche de la belle saison, ne pique encore que pour *trois sous*. Tristes piqûres que celles-là.

Le Cabinet de lecture Paroissial est trop *petit*. L'Institut Canadien est trop grand. Voilà bien de quoi rendre un homme *rêveur*, qui s'intéresse au bien-être de son pays.

C'est plus qu'il en faut, me direz-vous? J'en conviens. Toutefois, malgré une telle position, devant une actualité aussi effrayante on ne perd pas courage.

Le citoyen Pierre Blanchette croit fermement à l'avenir, et il ne veut pas faire mentir par sa conduite, à son grand, son immuable principe.

"Fiat justitia, ruat cælum."

"LA PATRIE" est en danger, c'est vrai, mais avec un peu d'argent on peut la sauver.

"POLICHINELLE" est mort pour ne pas survivre à l'affront qu'on lui a fait en bles-

sant son honneur, qui peut dire qu'il ne ressuscitera pas un beau matin pour se venger.

"LE PAYS" promet d'enregistrer de nouveaux faits divers. C'est son genre, il y excelle.

"LA GUÊPE" doit paraître bientôt avec un format de huit pages.

C'est un moyen comme un autre pour faire rire les *badouins*, enfin on dit, je ne le crois pas, que c'est un moyen tout à fait *piquant*.

"Néanmoins il faut un bouffon pour égayer la société," et la *Guêpe* se croit appelée depuis longtemps à cet emploi. Aussi y réussit-elle à merveille.

Le Cabinet de Lecture va s'agrandir. C'est bien. L'Institut Canadien va se rétrécir, c'est encore mieux. Enfin, l'on croit qu'à la débacle des glaces, le tout s'accomplira à l'amiable.

Si tout est exécuté à la lettre, la prochaine chronique, au lieu d'avoir à enregistrer autant de décès, se fera un plaisir de proclamer hautement leur résurrection, et de leur souhaiter tout le succès possible.

En attendant vivons d'espérance.

N. D.

Montréal, 26 Mars, 1853.

## Tribunaux.

### Contrefaçon.

CATÉCHISME A L'USAGE DES GRANDES FILLES QUI DÉSIRENT SE MARIER, AVEC LA MANIÈRE DE S'EN SERVIR PAR DEMANDES ET PAR RÉPONSES.—Depuis quelque temps, on entend crier sur les boulevards le catéchisme dont le titre détaillé précède, lequel se débite à deux sous avec un succès vraiment incroyable. Bien souvent nous avons eu envie de nous en procurer un exemplaire moyennant finances; une mauvaise honte nous a retenu, et bien nous en a pris, car voici qu'aujourd'hui, et sans porte-monnaie ouvrir, nous sommes en présence de ce fameux catéchisme, une petite brochure in-32 de huit pages sur le plus vilain papier qui ait jamais servi à l'impression du *Juif Errant* ou de *Geneviève de Brabant*.

La dame Bréau, libraire, et le sieur Ruelle, aussi libraire, se prétendent respectivement propriétaires de ce catéchisme.

C'est M. Ruelle, qui le premier a fait acte de propriétaire, en faisant, le 18 juin dernier, pratiquer une saisie de 3,500 exemplaires du catéchisme chez la dame Bréau. Mais, dès le 24 juin, Mme Bréau prenait sa revanche en faisant saisir tout ce qu'elle pouvait

trouver de catéchisme chez le sieur Ruelle, et c'est elle aujourd'hui qui l'assigne en contrefaçon devant le Tribunal correctionnel. De son côté, M. Ruelle a porté contre la dame Bréau une plainte semblable, mais depuis il a fait signifier son désistement, parce que, a dit Me Lahaux, son avocat, il a su que le Catéchisme qu'il avait acheté d'un sieur Raban avait paru en 1767 dans la *Bibliothèque bleue*, et plus tard dans les *Promenades de la guinguette*, et plus tard encore, jusqu'à nos jours, avait été imprimé dans toutes les villes de France, à Troyes, à Epinal, à Poitiers, etc.

Mme Bréau n'a pas accordé ce désistement; elle s'est dit: Puisque M. Ruelle n'est pas le propriétaire du Catéchisme des grandes filles qui désirent se marier, je pourrais bien l'être moi-même; et, en conséquence elle a poursuivi son action et demande 5,000 fr. de dommages intérêts pour le préjudice à elle causé par la saisie du 18 juin.

Me Auguste Avond a soutenu les prétentions de la dame Bréau:

Ce petit livre, a dit l'avocat, ne tient pas ce que promet son titre, et je tiens cela en honneur. Le titre semble promette des facettes gravelleuses, il n'en est rien. L'impression de ce Catéchisme a été de tout temps autorisée par l'autorité. A l'appui de ses assertions, l'avocat fait de nombreuses citations dont nous en citons quelques-unes:

—D. A quel âge doit-on marier les filles?  
—R. Selon qu'elle sont belles.

D. Les plus belles, à quel âge faut-il les marier?—R. C'est ordinairement à seize ou dix-huit ans.

D. Mais, celles qui ne sont pas belles, à quel âge faut-il donc les marier?—R. Aussitôt que les garçons les demandent, de peur de perdre la bonne occasion.

D. Quand une fille n'a pas d'amoureux, comment doit-elle faire pour en avoir?—R. Il y a plusieurs moyens. Premièrement, il faut avoir la sagesse et la modestie; secondement, être bonne ménagère et bien affectuonnée à son occupation et à son travail; être bien propre dans ses habillemens, dans son linge et sa chambre; ne pas s'aviser de porter plus que son état ne permet; or, c'est le moyen de les renvoyer plutôt que les attirer.

D. En revenant de la promenade ou de la récréation avec son amant, qu'est-ce que la fille doit faire?—R. Il faut qu'elle revienne à la maison prendre, premièrement un tablier du cuisine, afin de ne pas salir ses habits et faire ce qu'il y a d'ouvrage à la

maison, sans se la faire commander, et avoir beaucoup d'action; elle doit aussi mettre les viandes à la broche, éplucher la salade et apprêter le souper.

D. A quelle heure la fille doit-elle rentrer à la maison?—R. Il faut distinguer: depuis le premier mai jusqu'à la fin, à neuf heures, au plus tard; depuis le premier jour de juin jusqu'à la fin d'août et de septembre, à neuf heures et demie.

D. Les dimanches et fêtes, quand une fille garde la maison pendant la grand'messe ou vêpres et que son amant la vient voir, comment se doit-elle comporter?—R. Avec grande modestie et retenue, faisant son ménage avec beaucoup d'action, sans s'amuser à badiner. Il faut aussi qu'elle lui remontre qu'il aurait été plus à propos d'être à la grand'messe ou à vêpres, et qu'il serait bien venu à une autre heure, le tout avec termes et paroles de douceur.

D. Quand une fille est demandée en mariage par un garçon qui est bien à son gré, que doit-elle répondre?—Il faut qu'elle fasse semblant d'être un peu surprise, et ne peut pas croire qu'un garçon de son mérite et de son moyen voulût avoir en mariage une fille aussi simple qu'elle.

Voici pour le père et la mère:

—Si l'amant à père et mère; il doit leur en parler et leur témoigner son dessein. Le père dira: Mon fils, je trouve que vous avez très bien choisi, il faut voir, au plus tôt, si nous pouvons avoir cet avantage.

Le père et la mère du garçon, parlant au père et à la mère de la fille, après avoir fait le salut et les compliments ordinaires, diront: Monsieur et Madame, nous avons appris avec bien du plaisir qu'il y avait une parfaite amitié entre mademoiselle votre fille et notre garçon; c'est ce qui nous oblige à vous la demander en mariage pour notre fils; si vous l'accordez, nous serons parfaitement contents.

Le père et la mère de la fille répondront: Monsieur et Madame, nous sommes charmés de l'honneur que vous nous faites aujourd'hui, pour vous prouver que nous avons une parfaite amitié pour vous et votre aimable famille, nous vous la promettons de bon cœur.

—Monsieur et Madame, nous sommes entièrement satisfaits; c'est à vous, s'il vous plaît, à donner le jour pour passer le contrat.

—Monsieur, le jour de votre commodité est le nôtre.

Voici une oraison à l'usage des grandes filles qui désirent se marier:

## ORAISON.

Seigneur, qui avez formé Adan de la terre, et qui lui avez donné Ève pour sa compagne, envoyez-moi, s'il vous plaît, un bon mari pour compagnon, pour vous honorer et avoir des enfants qui vous bénissent.

Voici autre chose:

*Litanies que les filles pourront réciter si elles désirent se marier.*

Kirié, je voudrais.

Christé, être mariée.

Kirié, je prie tous les saints.

Christé, que ce soit demain.

Sainte Marie, tout le monde se marie.

Saint Joseph, que ce soit tôt fait.

Saint Nicolas, ne m'oubliez pas.

Saint Médéric, que j'aie un bon mari.

Saint Berthélemi, qu'il soit joli.

Saint Jean, qu'il m'aime tendrement.

Saint Spire, qu'il aime à rire.

Saint André, qu'il soit à mon gré.

Saint Severin, qu'il n'aime pas le vin.

Saint Nicaise, que je sois à mon aise.

Saint Augustin, dès demain.

Enfin le Catéchisme est terminé par des

*Litanies que les garçons peuvent réciter s'ils veulent se marier.*

Sainte Marie, tout le monde se marie.

Saint Joseph, que mon mariage soit fait.

Saint Leu, à la volonté de Dieu.

Sainte Jeanne, que j'aie une bonne femme.

Sainte Christine, qu'elle ne soit pas mutine.

Sainte Reine, qu'elle ne soit pas mondaine.

Saint Grégoire, qu'elle n'ait pas de gloire.

Sainte Perpétue, que je ne sois pas battu.

Saint Mathieu, tout pour la gloire de Dieu.

Le Tribunal, après avoir entendu la défense présentée par M. Lachaüd, et sur les conclusions conformes de M. Rolland de Villargues, substitut, attendu que l'ouvrage dont il s'agit est tombé dans le domaine public, a renvoyé Ruelle de la plainte; mais, attendu que sans droit il a fait pratiquer une saisie chez la dame Bréau, l'a condamné à 100 francs de dommages-intérêts.

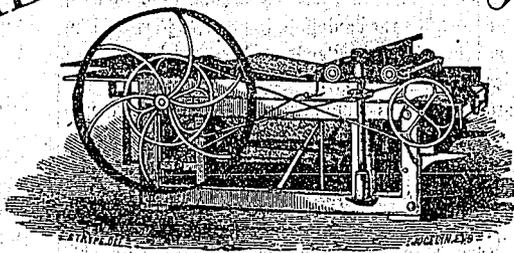
## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Le Gascon paraîtra une fois la semaine, tous les Mercredis autant que possible. Le prix par numéro sera de Quatre Sous, on pourra s'abonner, aussi à l'année moyennant 71 shillings payables d'avance. A raison de quinze sous on pourra s'abonner pour un mois seulement.

On ne recevra aucun abonnement sans que le versement de l'argent soit effectué d'avance.

On pourra se procurer des exemplaires chez M. Lamoureux, imprimeur, qui recevra tous les abonnements.

# IMPRIMERIE DE P. LAMOUREUX



RUE LA MONTAGNE, BASSE-VILLE.

Le soussigné prend la liberté d'annoncer au public en général, qu'ayant augmenté son établissement d'un assortiment considérable de

**Caractères Unis et de Fantaisie,**

Est maintenant prêt d'entreprendre toute

**SORTES D'OUVRAGES,**

TEL QUE

BLANCS DE TOUTES SORTES; CARTES D'AFFAIRES, DE VISITES, DE BAL,  
DE NOCES, ET AUTRES; GRANDE ET PETITES AFFICHES; BLANCS  
DE DOUANE; CIRCULAIRES; CHEQUES DE BANQUE ET  
AUTRES; CATALOGUES; ETIQUETTES DE  
TOUTES SORTES; PAMPHLETS;  
Etc., Etc. Etc.

Aussi, tout ce qui s'exécute dans

**L'ART TYPOGRAPHIQUE,**

DEPUIS

LA PLUS PETITE CARTE JUSQU'AU PLUS GRAND PLACARD,

☛ Tout ouvrage sera livré au temps promis, et sera de la meilleure  
main-d'œuvre,

ET AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE.